



Au fil de l'eau

LETTRE D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DU FRÉMUR ET DE LA BAIE DE BEAUSSAIS - N° 23 JUILLET 2012

Les actions des agriculteurs pour la qualité de l'eau

LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LE FRÉMUR, LE DROUET ET LE FLOUBALAY

Situation de janvier 2012 à avril 2012 (moyenne)
Suivi mensuel: de la qualité de l'eau une fois par mois hors crue plus une fois en crue s'il pleut suffisamment (plus de 10 mm en 24 heures)

Source : SMPEPCE, CG22, DDTM 22 CQEL



Sommaire

Page 1
La qualité de l'eau

Page 2 - 3
L'agriculture et l'eau s'harmonisent

Page 4
La nouvelle usine d'eau potable de Bois-Joli

* glyphosate = désherbant utilisé par tous et isoproturon = désherbant agricole du blé

L'agriculture et l'eau s'harmonisent

Depuis plusieurs années, les pratiques des agriculteurs du bassin versant évoluent et se perfectionnent. L'objectif commun est clair « Continuer à améliorer la qualité de l'eau du Frémur, du Drouet et du Flouhalay ».

Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE) a passé un marché public avec la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor pour accompagner les agriculteurs.

Le principe : promouvoir les outils et les pratiques en évitant le gaspillage d'intrants (azote, pesticides), et maintenir des niveaux de production satisfaisants tout en évitant d'impacter la qualité de l'eau.

Les reliquats : un outil pour déterminer la dose précise d'azote à apporter.

Comme les plantes de votre jardin, les cultures (maïs, céréales mais aussi prairies) ont besoin d'azote (nitrates) pour se nourrir. Le sol transforme naturellement les matières organiques (débris végétaux ...) en azote disponible pour les plantes. Cependant, des apports d'azote sont quand même nécessaires pour couvrir la totalité des besoins des plantes. Un apport trop faible risque de pénaliser le rendement et donc la rentabilité de la culture. Un apport trop fort risque de provoquer des fuites d'azote vers la rivière.



Le reliquat permet à l'agriculteur de calculer précisément la dose d'azote à apporter, en mesurant la quantité d'azote disponible dans le sol. Ainsi pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant et éviter un gaspillage technique et économique, une dizaine d'agriculteurs volontaires a souhaité réaliser des reliquats en 2012. Les résultats montrent qu'à la sortie de l'hiver, on a en moyenne 43 unités d'azote dans le sol par hectare. C'est un peu plus faible que la moyenne départementale (22). Il faut rappeler que les niveaux en nitrate dans le Frémur, le Drouet et le Flouhalay sont relativement faibles.



Au fil de l'eau



Le binage : une pratique efficace pour diminuer l'utilisation de pesticides.

Le binage mécanique des maïs permet de remplacer tout ou partie des herbicides. Plusieurs précautions techniques doivent cependant être respectées pour assurer la réussite technique et économique de ce désherbage.

Le binage est déjà pratiqué par plusieurs agriculteurs du bassin versant.

Depuis 2010, 20% des agriculteurs du Frémur se sont engagés à réduire de 40% leur utilisation d'herbicides (ce qui représente 25% de la surface agricole utile). Pour atteindre cet objectif, la pratique du binage des maïs peut faire partie des solutions mises en œuvre.

Le 27 juin une plate forme de désherbage alternatif des maïs a été organisée à Pleslin-Trigavou. Cette démonstration, pilotée par la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, a présenté différentes machines de binage aux agriculteurs, pour les accompagner dans le choix de leur matériel.

En 2011, suite à une démonstration similaire, 4 agriculteurs ont fait le choix d'investir dans des bineuses.

En tout, 6 bineuses sont présentes sur le secteur avec un potentiel de 500 ha par an.

DÉCOUVREZ NOS ACTIONS

Pour la troisième année consécutive, les agriculteurs du bassin versant du Frémur et de la baie de Beausais seront présents au salon de **Nature en Fête** à Dinard en septembre. Ils se mobiliseront auprès de vous au Pavillon de l'Agriculture pour vous faire découvrir l'ensemble de leurs actions mises en œuvre pour assurer une bonne qualité de l'eau.



Contacts :
David BOUVIER ou Adrien BUTOUR
Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
02 96 874 874

La nouvelle usine d'eau potable : Une nouvelle eau au robinet

A Pleurtuit, sur la route de Ploubalay, la nouvelle usine de production d'eau potable vient d'être achevée après 2 ans de travaux. Flambant neuve et ultramoderne, pas encore inaugurée mais déjà en service, elle alimente le canton de Dinard en eau potable. Elle est aussi dimensionnée pour alimenter Saint-Malo dans le futur.

Vous retrouverez dans le prochain numéro de novembre tout le détail du fonctionnement de cette usine.

Quelques chiffres :

- COÛT DE LA CONSTRUCTION
16,5 millions d'euros par STEREAU et Eiffage
- PRODUCTION JOURNALIÈRE = 18 000 m³/j
- POPULATION DESSERVIE
6 communes = 22 000 habitants
- TERRITOIRE DESSERVI
rive gauche de Rance et soutien à la région de Saint-Malo



Au fil de
l'eau www.syndicat-eau-cote-emmaude.fr



Syndicat Mixte de
Production d'Eau Potable
de la Côte d'Emeraude

Syndicat Mixte de Production d'eau Potable de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 07 11
Directeur de la Publication : Monsieur Marius Mallet - Rédactrice : Bérangère Hennache
Conception graphique : envol créations graphiques 02 99 88 97 86
Dépôt légal : juillet 2012 - Document imprimé à 8 600 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique